



Conditions Générales de Vente

1 PRESENTATION

Pythagore Éducation est un organisme de formation professionnelle dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le N°11 941177594 auprès du préfet de région Ile-De-France, dont le siège social est établi au 36 Rue de la Grande Ceinture, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Pythagore Éducation développe, propose et dispense des formations professionnelles inter et intra entreprise à titre individuel ou collectif, en présentiel ou en distanciel.

Il est convenu des désignations suivantes :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Pythagore Éducation
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation
- Stagiaires : le groupe de personne physique qui participe à une formation

2 OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente concernent les différentes formations proposées par Pythagore Éducation. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées dans les devis personnalisés (sur demande du client), dans les contrats et conventions de formation.

3 TYPES DE FORMATIONS CONCERNÉES

L'ensemble des formations dispensées par Pythagore Éducation (disponibles sur le site : <https://pythagore-education.fr/>) sont concernées par les présentes CGV, à l'exception :

- Des formations entrant dans le cadre d'une commande publique
- Des formations convenues d'une pluri-annualités qui font l'objet d'un devis sur demande du client.

4 MODALITES D'INSCRIPTION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve et l'adhésion pleine et entière par le client des présentes CGV. L'inscription du stagiaire / des stagiaires, sera validé par Pythagore-Éducation dès réception de la convention ou du contrat de formation dûment complété et signé.

- Pour les actions de formation professionnelle continue, ou ponctuel, financées par des employeurs, un acompte sera réglé par le client avant tout commencement de la formation, selon les conditions fixées par la convention de formation.
- Pour les actions de formation professionnelle continue ou ponctuel financées par le stagiaire de manière individuelle, un acompte de 30% du prix convenus sera demandé au stagiaire à l'issue du délai légal de rétractation. L'échéancier pour le solde se fait selon le calendrier défini dans l'annexe du contrat de formation professionnelle.
- Le financement à titre individuelle ne prend pas en compte le CPF.

5 REFUS DE COMMANDE

Toute commande effectué et honoré doit être solder à la fin. Pythagore-Éducation pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit dans le cas où le client passerait une commande auprès de Pythagore-Éducation sans ce celui-ci ai soldé en totalité le paiement de la / des commande(s) précédente(s).

6 RESPONSABILITES

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux de Pythagore-Éducation implique le respect du règlement intérieur de l'établissement qui est porté à la connaissance de l'employeur et des stagiaires dont un exemplaire est remis en amont de la / des formation(s).

Il est du devoir de l'employeur de vérifier que son assurance professionnelle couvre les participants lors de la/ des formation(s).

Dans le cas où la/ les formation(s) se feraient dans les locaux de l'employeur, les stagiaires respectent le règlement intérieur de l'établissement dont ils ont connaissance il est du devoir de l'employeur de leurs fournir un exemplaires de ce dit règlement.

7 RESERVE DE PROPRIETE

Pythagore-Éducation conserve la propriété des supports en amont et en aval des formations dispensées. Dans le cas de fourniture de livrables, ces derniers ne peuvent être modifiés, utilisés en marque blanche, revendus, divulgués. En cas de manquement à ces interdictions, des poursuites pourront être faites à l'encontre du client ou stagiaire(s) fautif.

8 TARIFS

Les tarifs appliqués et applicables sont ceux présents et indiqués sur le devis, la convention de formation ou le contrat de formation.

9 FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

9.1 FACTURATION :

Les factures de l'ensemble des formations dispensées par Pythagore-Éducation seront exigibles dans les 30 jours suivant la date de réception de la facture.

9.2 MODE DE REGLEMENT :

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque, virement ou mandat de prélèvement automatique (en cas d'accord des deux parties concernées et à partir d'un montant minimum). Pour l'ensemble des formations dispensées par Pythagore-Éducation, les modalités de facturation et de paiement sont précisées dans la convention de formation ou le contrat de formation.
Un paiement anticipé ne donnera pas lieu à un quelconque escompte.

9.3 ECHEANCIER :

Les échéanciers de paiement concernant les formations dispensées par Pythagore-Éducation seront détaillés dans tous les contrats de formation ou convention de formation.

10 PENALITE DE RETARD ET SANCTION

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard exigibles le jour suivant la date d'échéance.

Intérêts : taux appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points. En cas de recouvrement, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral d'une facture à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, Pythagore-Éducation se réserve le droit de suspendre toute formation en cours ou à venir.

11 CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

11.1 PAR LE CLIENT :

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail ou courrier recommandé, avec accusé de réception dans les 2 cas) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation.

Par exception, dans le délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter, par lettre recommandée avec avis de réception, conformément à l'article L6353-5 du Code du travail.

En cas d'annulation par l'employeur, à moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant total de la formation sera facturé à titre d'indemnisation. En l'absence de notification écrite, toute annulation ou non présentation définitive du stagiaire, à la date du début de la formation, correspond à une interruption de formation.

Les interruptions de formation sont traitées comme suit :

- Dans le cadre des formations courtes, dont la durée est inférieure à 70 heures, toute interruption de la formation donne lieu au paiement du coût total de la formation, selon l'échéancier annexé au contrat de formation ou de la convention de formation, à titre de dédit.
- Dans le cadre des formations longues, dont la durée est supérieure à 70 heures, toute interruption de la formation donne lieu au paiement des heures planifiées jusqu'à la résiliation, notifiée par courrier avec accusé de réception, du contrat de formation ou de la convention de formation dûment signifiée et d'une indemnité de dédit correspondant à 30% du solde du coût de formation restant à exécuter.

11.2 PAR PYTHAGORE EDUCATION :

Pythagore-Éducation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation dont le nombre de participants est jugé insuffisant, dans un délai de 7 jour ouvré avant la date de début des formations. Le client en est informé par mail.

- En cas d'annulation définitive ou de report de formation pour laquelle le client ne peut plus se positionner, il sera procédé au remboursement des acomptes perçus, le cas échéant.
- En cas de réalisation partielle de la formation par Pythagore-Éducation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation. Aucune indemnité ou pénalité ne sera due par Pythagore-Éducation, en cas de report ou d'annulation partielle ou définitive de la formation.

Pythagore-Éducation se réserve le droit de mettre fin à la formation d'un stagiaire dans les cas suivants :

- Non-respect du Règlement Intérieur par le stagiaire, ou les stagiaires
- Non-respect des dates de versement, quel que soit le type de paiement choisi.

Dans ces cas, Pythagore-Éducation appliquera les mêmes conditions d'annulation qui si ces dernières étaient du fait du client.

(Cf. ci-dessus : 11.2).

12 ABSENCES DU/ DES STAGIAIRE(S)

En cas d'absences justifiées ou injustifiées du stagiaire, le client sera facturé du montant total de la formation.

Ces heures d'absences feront l'objet d'une imputation différenciée sur la facture émise par Pythagore-Éducation.

Les absences entrant dans le cadre d'un cas de force majeure seront traitées dans les clauses présentées dans le paragraphe 12 des Conditions Générales de Vente.

13 CAS DE FORCE MAJEUR

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable de son retard ou de sa défaillance dans l'exécution de ses obligations contractuelles si ce retard ou cette défaillance sont dus à la survenance d'un événement échappant à son contrôle, qui ne pouvait pas être raisonnablement prévu lors de la conclusion de la convention ou du contrat de formation et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, tels que :

- Refus de l'employeur du congé de formation préalablement autorisé, en raison d'un impondérable professionnel lié à l'organisation de l'activité ou du service ;
- Accident invalidant ou décès du stagiaire ou d'un proche (ascendant ou descendant de premier niveau) ;
- Maladie ou hospitalisation, de longue durée du stagiaire ;
- Procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'organisme de formation.
- Toute autre circonstance extérieure, imprévisible et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes.

En cas de survenance d'un tel cas de force majeure, la nature de l'exécution de la convention de formation ou du contrat de formation pourra être modifiée ou son exécution suspendue jusqu'à disparition, extinction ou cessation du cas de force majeure.

Dans le cas où la suspension d'exécution de la convention de formation ou du contrat de formation perdure au-delà d'un délai de vingt (20) jours ouvrés, les parties doivent se rapprocher afin de discuter d'une éventuelle modification de la convention ou du contrat de formation.

Les échéances alors prévues par la convention de formation ou le contrat de formation, pourront être reportées en fonction de la durée du cas de force majeure.

En l'absence d'un accord des parties dans un délai de trente (30) jours et si le cas de force majeure perdure, chacune des parties aura le droit de résilier la convention de formation ou le contrat de formation de plein droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre Partie.

14 RESILIATION

En cas de manquement d'une des parties à une de ses obligations essentielles, l'autre partie pourra, en cas de mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, prononcer la résiliation de la convention de formation ou le contrat de formation de plein droit sans aucune autre formalité particulière et sans préjudice de toute demande de dommages-intérêts.

La mise en demeure devra indiquer un délai raisonnable dans lequel la partie contrevenante devra remédier à l'inexécution ou la mauvaise exécution de l'obligation essentielle objet de la mise en demeure. À peine de nullité, la mise en demeure devra impérativement mentionner la présente clause résolutoire.

15 INFORMATION ET LIBERTES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au contenu de la formation.

Aucune utilisation commerciale ne sera faite à partir des données collectées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles n° 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), entrant en vigueur le 25 mai 2018, et à la loi Informatiques et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le client bénéficie d'un droit d'accès et de modification des informations saisies dans les fichiers de Pythagore-Éducation qui le concernent et qu'il peut exercer en adressant sa demande par courrier postal au responsable de la Protection des Données :

Pythagore-éducation, 36 rue de la Grande Ceinture, 94100, Saint-Maur-Des-Fossés

Il est précisé que Pythagore-Éducation collecte et traite les données personnelles des clients ou stagiaire(s) pour les finalités suivantes :

- Fourniture et gestion des prestations ;
- Réponse aux éventuelles questions/réclamations ;
- Élaboration de statistiques ;
- Gestion des demandes de droits d'accès, de rectification et d'opposition ;
- Animation et information du réseau clients et stagiaire(s).

Les données relatives à la gestion des données personnelles sont conservées pour la durée strictement nécessaire telle que définie par la Loi Informatique et Libertés, telle que modifiée soit trois ans après la collecte ou le dernier contact avec le Client.

Pythagore-Éducation peut avoir à communiquer les données personnelles afin de coopérer avec les autorités administratives et judiciaires.

Pour finir, Pythagore-Éducation veille à sécuriser les données personnelles de manière adéquate et appropriée et a pris les précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des

données et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

16 SERVICE CLIENT/ STAGIAIRE(S)

Pour toute demande d'informations, de précisions ou pour toute réclamation, le client ou stagiaire(s) peuvent contacter en priorité, le service client de Pythagore-Éducation, afin de permettre à ce dernier d'examiner le problème ou la demande et de tenter de les résoudre à hauteur de ses capacités personnelles, techniques et matérielles.

Pythagore-Éducation s'engage à tout mettre en œuvre pour transmettre au mieux une réponse au demandeur, par courrier électronique. Pythagore-Éducation dispose d'une obligation de moyen mais pas de résultat concernant la demande.

Le client, stagiaire(s), reconnaît que le service de l'art 16 est accessible uniquement par courriel à l'adresse spécifiée sur le site : <https://pythagore-education.fr/> .

Le service client est accessible :

- bonjour@pythagore-éducation.fr
- Pythagore-Éducation, 36 rue de la Grande Ceinture, 94100, Saint-Maur-Des-Fossés.

Le client, stagiaire(s) doit faire apparaître explicitement leurs demandes dans l'objet du courriel.

17 LOI APPLICABLE ET LITIGES

17.1 LOI APPLICABLE :

Les Conditions Générales de Vente telle qu'exposées ci-dessus et l'ensemble des rapports entre Pythagore-Éducation et ses clients / Stagiaire(s), relèvent de la loi française.

17.2 LITIGES :

Tout différend en rapport à l'interprétation, la validité ou l'exécution de ces Conditions Générales de Vente, devra être précédé d'une tentative de règlement amiable entre les parties concernées avant la saisie du tribunal compétent. Si aucune solution n'est apportée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétent.

Fait à Saint-Maur-des-Fossés le 20 aout 2024

Corentin ORRY, Président de Pythagore Education

Pythagore Education SAS

38, rue de la Grande Cointure
94100 St Maur des Fossés
08 34 58 54 60 / 01 59 98 19 02
corentin.orry@gmail.com
lucas.orry@gmail.com
Siret : 912 971 793 00019 RCS Crédit